

Compte-rendu du CAVL – Séance du 12 Décembre 2024

Présents :

Président :

Bernard Beignier, Recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

Membres adultes et invités :

Jean-François Barle, DASEN 2nd degré
Nicolas Jury, Doyen des inspecteurs du 2nd degré
Vincent Reig, IA-IPR EVS
Dimitri Lentulus, CT-EVS
Herveline Fabre, Représentante FCPE
Christophe Norcini, Directeur Service régional UNSS Paris
Marie Béchet, CT infirmière élèves
Mathilde Olivry, CPE lycée Voltaire
Elona Alcou, Adjointe à la directrice de la communication
Julie Poinot, DAVLC
Lucas Gourlet, CT discours et prospective auprès du recteur

Elus lycéens 2024-2026 :

Fatoumata Traoré, Kylian Zoanet, Sofia Shah, Badodé Souaré, Abigaël Deprez, Maxence Nsakala, Yann Zadi, Wiktoria Bilska, Dialikatou Diallo, Xavier Sun, Kashny Renugathevan, Bénédicte Matumueni, Camille Lancelot-Alhinc, Yasmine Metay, Alexandre Bonnet, Jana Gaber, Amadou Bah, Inès Nadjjar, Nicolas Aubert, Lucie Sommaire, Antoine Boulant, Ritage El Eman, Ramata Camara.

Excusés :

Valérie Vidal, IA-IPR Espagnol référente égalité filles/garçons
Cécile Lebrun, Proviseure du lycée Colbert
Jérôme Dallennes, Proviseure du lycée professionnel Maria Deraismes
Delphine Courtial, Proviseure adjointe du lycée Dorian
James Chéron, Vice-président du Conseil régional

La séance débute à 10h34 par un tour de table et une présentation de tous les membres du CAVL.

Monsieur le Recteur, Bernard BEIGNIER, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et précise qu'il s'agit de la séance d'installation du nouveau CAVL.

Julie POINSOT (Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne) indique les taux de participation des établissements aux élections du CAVL. Ils s'élèvent à hauteur de :

- 33% pour les EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)
- 44% pour les filières professionnelles
- 65% pour les filières générales et technologiques.

M. le Recteur salue de très bons taux de participation. Il précise que les taux de participation aux élections universitaires sont généralement situés entre 4 et 5%. Julie POINSOT précise qu'il s'agit des taux de participation des établissements mais pas des élèves, et que dans ce dernier cas, les chiffres seraient plus faibles.

M. le Recteur invite l'ensemble des membres à lire le règlement intérieur du CAVL, pour ne pas l'enfreindre par inadvertance. Il conseille de le relire plusieurs fois afin de ne pas l'oublier durant toute la mandature.

M. le Recteur insiste sur le fait que les élus lycéens sont représentants des élèves, et qu'ils doivent donc les rencontrer et les consulter régulièrement. L'élu doit être un lien entre le terrain et les institutions. Il espère qu'il y aura parmi les élus lycéens de futurs élus de partis et de syndicats, et que cet engagement citoyen continuera à se perpétuer. Ces liens entre le terrain et les institutions doivent exister pour ne pas affecter l'unité. M. le Recteur précise également la nécessité d'expliquer le fonctionnement des institutions aux élèves.

Julie POINSOT indique la communication aux élus lycéens d'une charte du CAVL à lire. M. le Recteur indique que ces documents peuvent être diffusés librement, toujours dans cet objectif de faire comprendre les institutions aux élèves.

Composition des commissions institutionnelles

Lors du séminaire du CAVL, les élus lycéens titulaires se sont répartis dans les commissions institutionnelles comme suit :

- Commission de discipline du baccalauréat : Nicolas AUBERT, lycée Janson de Sailly.
- Commission sur l'enseignement des langues vivantes étrangères : Inès NADJAR, lycée Janson de Sailly.
- Commission régionale académique d'accès à l'enseignement supérieur (C.R.A.A.E.S) : Brayan DIGNOU SIDJE, lycée Charlemagne.
- Conseil régional de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) : Ramata CAMARA, lycée Jean Lurçat et Toumani HEISS-SEGUIN, lycée Gabriel Fauré.

Présentation des commissions et de leurs travaux

Julie POINSOT indique que trois commissions ont été mises en place lors du séminaire du CAVL :

- La commission Bien-être animée par Mme VIDAL (Référénte égalité fille-garçon) et Mme BECHET (Conseillère technique infirmière)
- La commission d'Education au Développement Durable (EDD) animée par Mme ROYCOURT (Chargée de mission à l'Académie du Climat)
- La commission des Evènements académiques animée par Julie POINSOT.

Les élus lycéens présentent à tour de rôle au CAVL les travaux réalisés dans les commissions :

I – Bien être

a) Hydratation (présenté par Ritage EL EMAM, suppléante de Maya CLERGEAU)

Ritage EL EMAM prend la parole et indique que l'hydratation est primordiale sur le temps scolaire. Le fait de ne pas s'hydrater durant le temps scolaire entraîne non seulement des risques de déshydratation, de fatigue, et de perte de concentration, au vu des emplois du temps chargés notamment. Certains enseignants n'autorisent pas le fait de boire en cours. Il faut également favoriser l'apport de gourdes personnelles : cela permettrait de favoriser la performance scolaire grâce à l'hydratation, permettrait d'éviter de perturber les cours pour aller s'hydrater aux sanitaires et servirait enfin de sensibilisation au développement durable et à l'hygiène.

M. le Recteur rebondit sur la question des emplois du temps. Il invite les élus lycéens à réaliser une recension dans les établissements scolaires. M. le Recteur souhaite, en effet, obtenir des retours d'élèves sur l'équilibre ou le déséquilibre à l'intérieur d'une semaine et le recours aux enchaînements de cours d'une durée de deux heures ou plus dans la même discipline afin de concentrer le volume horaire à dispenser dans la semaine. Il indique avoir remarqué dans les universités, une tendance à concentrer les heures consécutives dans la même discipline, et que cela peut nuire à la concentration des élèves. Il faut alors travailler à faire un constat sur ces questions-là.

M. le Recteur souhaite également connaître l'avis des élèves sur le calendrier scolaire de l'année. L'élève français a en effet le plus d'heures de cours dans toute l'Europe, entassées sur le moins de semaines.

M. le Recteur insiste ainsi sur le fait qu'il faut analyser la situation à toutes les échelles : la journée, la semaine et l'année.

M. le Recteur se demande si des gourdes sont distribuées dans les établissements et si un tel dispositif ne devrait pas être mis en place. Julie POINSOT indique que chaque élève peut généralement trouver une gourde dans son foyer. La gourde est en effet une habitude nouvelle, il faut habituer les élèves au fait de l'utiliser au

quotidien.

b) **Emplois du temps** (présenté par Ramata CAMARA)

Ramata CAMARA prend la parole et partage l'exemple d'élèves en Baccalauréat professionnel restauration. Certains d'entre eux finissent à 22h et commencent dès 9h le lendemain pour finir à 17h. Additionné au fait que certains ont des longs temps de trajets ainsi que des devoirs, ces horaires complexes peuvent causer du stress ainsi que du manque de sommeil. Parcoursup est aussi mentionné comme source de stress des élèves pour leur avenir.

Ramata CAMARA souligne également que certains élèves ont des « trous » longs dans leur emploi du temps et ne savent pas quoi faire durant ces temps sans cours. Elle suggère de proposer des activités à faire durant les pauses pour les élèves.

Ramata CAMARA mentionne aussi le cas des journées chargées, avec des cours de 8h à 18h30 plusieurs jours d'affilés, sachant qu'il y a des devoirs qui prennent 1h à 2h de travail à la maison. Elle souligne le fait que certains lycées favorisent la santé mentale, en encourageant les élèves à demander aux enseignants de décaler les contrôles lorsque la charge de travail est trop importante, tandis que d'autres mettent beaucoup la pression sur leurs élèves.

M. le Recteur indique qu'il verra plus en détail avec l'inspecteur pour le cas des élèves en filière professionnelle qui finissent à 22h et reprennent à 9h, suggérant une possible infraction. Il indique que le CAVL reviendra sur Parcoursup une autre fois.

Ines NADJAR partage l'exemple de la Suisse où en début de semestre, chaque enseignant indique les dates de contrôle. Cela permet de voir avec les élèves quelle date choisir, et les laisser s'organiser à l'avance.

Maxence NSAKALA indique que le système existe aussi en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

M. le Recteur indique qu'il est toujours intéressant de voir ce qui se fait ailleurs. Il précise qu'à son époque, les contrôles étaient moins réguliers, tandis qu'il y en a maintenant souvent. Cela cause des problématiques de charge de travail, mais possède le mérite de permettre aux élèves de se rattraper en cas d'échec.

M. le Recteur souligne de nouveau qu'il faut faire un état des lieux, et commencer par faire un diagnostic.

c) **Droit à la déconnexion** (présenté par Antoine BOULANT)

Antoine BOULANT prend la parole et précise que le droit à la déconnexion existe déjà dans le monde salarial, et qu'il devrait être étendu au monde scolaire. Ce dernier permet de se vider la tête, et de ne pas penser qu'à Pronote et à l'ENT en dehors du temps scolaire.

M. le Recteur demande s'il est fréquent d'avoir des publications sur les espaces

numériques de travail (ENT) après les heures du cours. Les élus lycéens présents répondent positivement.

Antoine BOULANT demande s'il serait possible de bloquer la publication sur le logiciel Pronote le soir après 19h ou le dimanche. Jana GABER propose d'étendre cette possibilité aux vacances scolaires également ainsi qu'aux week-ends, soulignant le fait que certains enseignants mettent en ligne des devoirs en plein milieu des vacances scolaires alors que les élèves ne sont pas censés consulter ces logiciels durant leurs vacances.

M. le Recteur indique qu'il faut que l'enseignant puisse saisir les notes et devoirs quand il le souhaite, cette prérogative relevant de sa propre organisation, mais qu'il faudrait pouvoir en différer la publication.

Jean-François BARLE, DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour le second degré) indique qu'il faut aller voir les équipes de direction de chaque établissement à ce sujet, et engager une réflexion dans les CVL avec les conseils pédagogiques. Il faudrait établir une charte des bonnes pratiques sur la question des devoirs en ce qui concerne leur programmation et leur étalement. Mais chaque enseignant reste toutefois libre de mener sa propre stratégie d'évaluation. Il faut qu'il y ait tout de même une prise de conscience de ce que ressentent les élèves. Il serait également possible de sensibiliser les chefs d'établissement sur ces questions-là.

Julie POINSOT souligne que le problème est aussi mis en avant au collège.

M. le Recteur indique qu'il faut faire une enquête globale, voir si le problème est général ou très ciblé sur certains établissements.

Jean-François BARLE précise que l'évolution récente du Baccalauréat a amené à ce que le contrôle continu intègre le Baccalauréat. Il y a ainsi un projet local d'évaluation dans chaque lycée. Il faut partir de la réflexion qui avait été initiée lors de la construction de ce projet local d'évaluation.

d) **Mesure du bien-être des élèves** (présenté par Nicolas AUBERT)

Nicolas AUBERT prend la parole et évoque la nécessité de réaliser dans chaque lycée de Paris un cycle d'évaluation du bien-être des élèves, piloté par les CVL (Conseils de la Vie Lycéenne) prenant en compte les emplois du temps, la charge de travail, le stress et l'anxiété, la pression scolaire et les problématiques liées à l'épanouissement des élèves et au harcèlement.

Il suggère la mise en place de discussions, groupes de parole, débats et interventions organisées par les CVL, de questionnaires ou encore de boîtes anonymes afin de laisser la parole aux élèves et mesurer leur ressenti et collecter leurs propositions.

Nicolas AUBERT insiste également sur la nécessité de synthétiser les résultats obtenus et de les transmettre au CAVL, afin d'obtenir une cartographie précise de

l'état des élèves de l'Académie de Paris.

Ce procédé doit être, dans la mesure du possible, renouvelé régulièrement, si possible mensuellement, afin de maintenir une cartographie actualisée et réellement éclairante dans les prises de décisions.

M. le Recteur invite dans un premier à vérifier qu'il existe bien un CVL actif dans chaque lycée de Paris.

Jana GABER propose de réaliser un questionnaire commun à l'Académie de Paris par le biais du logiciel Pronote, et de le communiquer à l'ensemble des lycées parisiens afin d'arriver à des améliorations. Julie POINSOT annonce que les élus lycéens construiront ce questionnaire.

M. le Recteur invite à réaliser la démarche présentée, dans chaque établissement, et que le CAVL fasse ensuite régulièrement l'état des pratiques dans tous les lycées. Cela permettra aussi de visualiser quelles pratiques fonctionnent et lesquelles sont à retravailler.

Les CVL de chaque lycée doivent ainsi se consacrer régulièrement à cela. M. le Recteur précise que le ressenti n'est pas forcément réel, mais qu'il est intéressant, qu'il s'agit de ce qui compte réellement puisqu'il traduit comment les lycéens vivent les choses. Il faut enfin que soit fait un inventaire pour voir quel stress vient de la vie scolaire, étant donné qu'il y a une série d'angoisses chez les élèves.

II – Education au Développement Durable

Julie POINSOT annonce qu'un CAVL spécial dédié à l'Education au Développement Durable se tiendra le 28 mai 2025.

a) Semaine du développement durable (présenté par Inès NADJAR)

Inès NADJAR rappelle les quatre thèmes choisis par le CAVL sous la mandature précédente, ils correspondent à quatre des objectifs du développement durable (ODD) initiés par l'ONU : la santé, l'égalité fille-garçon, l'action pour le climat, et la paix, justice et efficacité des institutions.

Elle propose l'organisation d'une semaine dédiée au développement durable (31 mars au 4 avril 2025) avec des interventions, des stands, et des conférences dans chaque lycée, ou les réunir localement dans certains lycées. L'objectif est de faire participer les élèves, surtout lors des deux derniers jours de la semaine. Elle propose l'organisation d'une simulation de COP (Conférence des Parties) sur la dernière journée ouverte à tous les élèves.

L'objectif de la semaine serait de délivrer, à son terme, un carnet sur les actions pouvant être menées en faveur du développement durable.

III – Evènements académiques

a) Reconduction des évènements passés et « Talent Show » (présenté par Maxence NSAKALA)

Maxence NSAKALA propose de reconduire les anciens évènements initiés par le CAVL sous ses mandatures précédentes, tels que le concours d'éloquence ou la course solidaire. Cette dernière consiste en une course où les participants se font parrainer par un proche devant reverser une somme par kilomètre parcouru. Les fonds collectés sont ensuite reversés à une association. Cette course s'inscrit également dans le programme héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

M. le Recteur s'interroge sur l'organisation du concours d'éloquence.

Maxence NSAKALA précise qu'il s'agirait d'organiser une première sélection dans les lycées, via des concours d'éloquence internes. Le gagnant serait ensuite invité à participer au concours académique.

M. le Recteur salue le fait que ces concours ont beaucoup de succès aujourd'hui, et n'existaient pas auparavant. Il propose de rassembler les élèves sélectionnés, avant la finale, pour organiser des exercices avec des comédiens, avocats, et autres professionnels de l'art oratoire. M. le Recteur indique qu'il pourra faire venir plusieurs comédiens et personnes primées dans des concours d'éloquence, afin de préparer tous les candidats et les mettre à égalité.

Maxence NSAKALA propose aussi l'organisation d'un « Talent Show » (Démonstration de Talents) organisé par le CAVL. Il s'agirait d'un concours où un élève par lycée pourrait participer et montrer son talent. Il souligne que les jeunes dans de nombreux lycées ont des talents « extraordinaires » à montrer. Ce projet serait très intéressant à mener.

Ritige EL EMAM partage l'expérience du « Talent Show » organisé à Henri IV (H4 talents). Elle souligne que beaucoup d'élèves timides se sont révélés ce jour-là. Il faudrait ainsi mettre en place un « Talent Show » dans chaque lycée via les CVL pour organiser la sélection en vue de participer au concours organisé par le CAVL. Ce talent peut relever de diverses disciplines : éloquence, arts visuels, instruments, et autres.

Julie POINSOT partage l'expérience du lycée François Villon qui a organisé un « Talent Show » sans téléphones portables afin de préserver les élèves candidats contre toute humiliation liée aux réseaux sociaux, et les laisser ainsi montrer avec confiance et sérénité leur talent.

b) **Tournoi sportif** (présenté par Jana GABER)

Jana GABER prend la parole et présente un projet de tournoi sportif organisé par le CAVL. Il s'agirait de sports d'équipe, où chaque lycée volontaire pourrait proposer une équipe, avec une parité fille-garçon de 60% - 40% au minimum, avec un objectif de 50% - 50%.

Elle propose de demander une participation financière de deux euros par joueur et par spectateur, reversée aux associations caritatives.

Julie POINSOT précise que cette initiative est différente de l'UNSS et des AS (Associations Sportives scolaires). En effet, beaucoup d'élèves ne peuvent pas pratiquer dans les AS en raison de leurs emplois du temps chargés.

Maxence NSAKALA propose de créer un concours de logos et de blasons utilisés le jour du tournoi. Cela permettrait aux élèves de s'intégrer dans leur établissement, d'avoir un signe commun d'appartenance, pouvant participer au bien-être.

Christophe NORCINI (Directeur du service régional de l'UNSS Paris) annonce que le service régional de l'UNSS sera heureux d'accompagner ce projet. Pour l'initiative des logos, il invite à se rapprocher des AS car beaucoup d'AS n'ont pas encore de logo et pourraient profiter de cette initiative.

M. le Recteur rebondit sur le projet de logo et invite à réfléchir sur quels sont les signes possibles d'appartenance.

Jean-François BARLE insiste sur le fait qu'il faut absolument s'appuyer sur les associations sportives, et continuer à s'inscrire dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024. Le sport est aussi un bon moyen de se vider la tête, et contribue au bien-être des élèves.

c) **Forum de l'orientation et des filières professionnelles** (présenté par Inès NADJAR)

Inès NADJAR prend la parole et présente un projet de forum de l'orientation mettant l'accent sur les filières professionnelles. L'évènement permettrait de revaloriser les lycées professionnels et leurs filières, encore assez mal vus en France. L'objectif est de faire en sorte que toutes les filières professionnelles et technologiques, ainsi que les CAP, participent et présentent un projet. Un concours de chefs d'œuvre pourrait ensuite être réalisé, en plus de faire découvrir les produits des voies professionnelles aux élèves.

Inès NADJAR propose aussi une présentation des sections linguistiques (Abibac, Esabac, Bachibac, Sections internationales, Euro...) au cours du même évènement. Cela pourrait permettre aux élèves de découvrir ce qui existe en matière d'enseignement linguistique.

M. le Recteur annonce être ouvert à cette proposition. Il invite également à mener

une réflexion sur le fait de pouvoir prendre des options des voies technologiques lorsque l'on passe un Baccalauréat professionnel et vice-versa. Cela permettrait de changer de décors pour les élèves grâce à la pluridisciplinarité, mais reste en pratique difficile à organiser.

M. le Recteur propose d'organiser un chef d'œuvre à deux, avec un élève issu d'un lycée professionnel et un autre issu d'un lycée général. Cela permettrait un croisement des compétences, et un renforcement de la pluridisciplinarité.

Jean-François BARLE invite les élèves à se rendre au Studio 38 (lieu éphémère) pour obtenir une image du lycée professionnel et se rendre compte de la diversité de l'offre professionnelle disponible à Paris, de voir des démonstrations et des chefs d'œuvre, en plus de rencontrer des élèves de filières professionnelles.

M. le Recteur quitte la séance à 11h43, il invite à venir à 12h30 lors du prochain CAVL prévu le lundi 10 Février 2025 pour assister à une présentation du palais académique. Il remercie les membres du CAVL et leur souhaite de passer de bonnes vacances.

Jean-François BARLE, DASEN, reprend la présidence de la séance.

d) Projet de bal du CAVL (présenté par Maxence NSAKALA)

Maxence NSAKALA présente un projet d'organisation de bal entre les élus du CAVL et leurs suppléants et des élus des précédentes mandatures. Cela permettrait aux élus lycéens de se revoir, et de passer de bons moments ensemble.

Inès NADJAR propose d'ouvrir ce bal à des élus de CVL ou des lycéens engagés dans la vie de leur établissement.

IV – Attribution des subventions

Julie POINSOT explique qu'il y a un appel à projet organisé par trimestre et que le CAVL dispose encore de reliquats des années précédentes.

Le CAVL étant compétent pour l'attribution de subventions aux projets proposés par les collège et les lycées, 7 projets de CVL et 6 projets de CVC (Conseil de la Vie Collégienne) se voient accorder une subvention dans le cadre de l'appel à projet du 1^{er} trimestre.

Julie POINSOT précise que les établissements doivent faire un retour, montrer le succès et l'accueil des projets. Les élus du CAVL ont laissé des remarques lors de l'étude des demandes de subvention.

Elle précise que le collège Hélène Boucher souhaitait faire appel à un professionnel pour réaliser une vidéo dans le cadre du concours NAH (Non Au Harcèlement), et que sa

demande a été refusée sur ce point-là.

Inès NADJAR rapporte la position des élus du CAVL, ayant trouvé que cette démarche n'était pas très équitable.

Julie POINSOT précise en effet que, généralement, les établissements participant à ces concours ne demandent pas d'aide. Le concours NAH étant ouvert à tous.

Julie POINSOT précise de plus que le plafond des demandes de subvention a été relevé sous la mandature précédente à 2000€, avec une limite de 80% du coût total. Beaucoup de dossiers portent vraiment sur le bien-être et sont reconduits d'année en année au vu du succès. C'est par exemple le cas du Lycée Siegfried pour la sophrologie.

M. Vincent s'interroge sur cet atelier de sophrologie et sur qui l'anime. Julie POINSOT précise qu'il s'agit d'un intervenant sélectionné par le chef d'établissement, et non une association agréée.

Mme BECHET fait référence à un projet d'éducation à la vie sexuelle au collège G.Budé et souligne qu'il serait bien de faire appel à des personnes déjà formées par l'Education Nationale sur ce sujet, plutôt qu'à des associations intervenantes extérieures.

Sylvaine BAEHREL (Représente CESER Ile-de-France) invite à établir une banque de projets, à partir des retours obtenus à l'issue des subventions accordées, afin de montrer quels projets fonctionnent bien pour donner des idées au CAVL et à d'autres établissements.

Jean-François BARLE suggère de délocaliser un de nos prochains CAVL au Lycée Maria Deraismes pour voir la démarche de transformation de l'établissement. Les séances du CAVL peuvent en effet être délocalisées dans d'autres établissements pour observer les démarches qui y sont entreprises.

V – Représentants élus au CNVL et Éco-délégués

Julie POINSOT précise que les élections des représentants au Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL) et des éco-délégués du CAVL ont été réalisées lors du séminaire le 6 décembre 2024.

Les résultats sont les suivants :

- Représentants au CNVL : Chloé OUAKI, lycée Carnot / Arsène BIESSY, lycée Lamartine et leurs suppléants : Kashny RENUGATHEVAN, lycée S.Weil / Kylian ZOANET, lycée Corvisart-Tolbiac
- Éco-délégués du CAVL : Lucie SOMMAIRE, lycée C.See / Xavier SUN, lycée Turgot et leurs suppléants : Bérénice SOMMAIRE, lycée C.See / Bafodé SQUARE, lycée T.Gautier

Les élus sont félicités par les membres présents.

Jana GABER s'interroge sur comment communiquer avec les CVL de Paris, notamment ceux des circonscriptions des élus lycéens.

Julie POINSOT explique que des adresses email académiques vont bientôt être

fonctionnelles. Elle précise qu'elle passe actuellement par les CPE pour communiquer avec les CVL.

Jean-François BARLE invite à réfléchir à des questions qui pourraient être abordées en CAVL. Les élus du CAVL seront sollicités pour avoir des remontées d'informations et de ressentis.

Il remercie les membres présents, et souhaite une bonne fin d'année et de bonnes fêtes.

Le planning des prochaines séances du CAVL est le suivant :

- Lundi 10 février 2025
- Mercredi 28 mai 2025 : Éducation au Développement Durable (EDD)

La séance est levée à 12h00, l'ordre du jour étant épuisé.